

220C5023
FR0004152874-OP016-AS08

17 novembre 2020

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des titres de la société.

<p style="text-align: center;">ADVENIS (Euronext Paris)</p>
--

Complément à D&I 220C3862 du 24 septembre 2020 et D&I 220C4604 du 27 octobre 2020

1. Le 17 novembre 2020, Kepler Cheuvreux, agissant pour le compte de la société anonyme Inovalis, a informé l'Autorité des marchés financiers de la modification du projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société ADVENIS, déposé le 24 septembre 2020, en ce que les actions sont visées dorénavant au prix unitaire de **2,07 € au lieu de 1,80 €**. Les autres stipulations du projet d'offre demeurent inchangées.

Le projet de note d'information modifié de l'initiateur et le projet de note en réponse modifié (comprenant le rapport de l'expert indépendant, en ce compris son *addendum*) de la société ADVENIS ont été déposés et sont diffusés.

2. La suspension de la cotation des titres ADVENIS est maintenue jusqu'à nouvel avis.
3. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ADVENIS sont applicables.